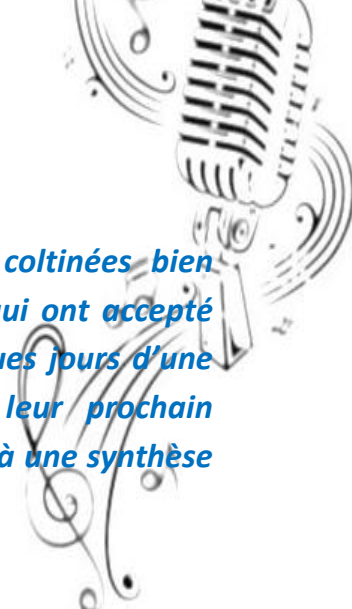




Poursuite des rencontres de colonies, coltinées bien souvent dans l'ombre des projecteurs, qui ont accepté d'exprimer leurs ressentis 2018 à quelques jours d'une assemblée générale qui leur dictera leur prochain carcan sportif s'apparentant en principe à une synthèse démocratique des aspirations de la base.



Le dictionnaire définit la sociologie comme une étude scientifique des sociétés humaines, des faits sociaux. Ladite sociologie étudie notamment des groupes humains exerçant un métier, manifestant des croyances, s'intéressant à un phénomène culturel, artistique... Que pourrait-elle bien conclure à propos de la colombophilie, une activité rassemblant des passionnés (en principe) portant un même intérêt, certes parfois pour diverses raisons, à un « frêle » oiseau capable de réaliser de « gigantesques » prouesses qu'ils ne peuvent exécuter ? Connaîtrait-elle aussi le même sort que l'étude des années 80-90 (un audit de nos jours en quelque sorte) qui fut « sagement » confinée... dans les tiroirs fédéraux comme archives ?

Sociologie

Tout et son contraire !

Sans prétention d'endosser les habits d'un sociologue, « Coulon Futé » aborde quelques pistes pour alimenter la réflexion à des fins de faire le point sur une passion initialement récréative, devenue davantage astreignante au fil des années de par l'évolution sociétale, Une certitude s'impose : le milieu colombophile arbore maintes caractéristiques associant de déconcertants constats. Ainsi :

- le panel des amateurs brille par sa diversité, toutes les couches de la population y sont pour ainsi dire représentées même si, au départ, le sport ailé s'apparentait à une activité récréative principalement réservée à la classe ouvrière ;
- l'amateurisme des premières heures s'est éclipsé au bénéfice d'une professionnalisation du loisir ;
- la complexité des langages administratifs et juridiques des assemblées représentatives, résultant entre autres de la législation belge existante, se trouve généralement à mille lieues du parler de la base, une distance qui rend difficile la compréhension ;
- il est aujourd'hui devenu un fait courant de voir foisonner des infrastructures très développées à l'inverse de celles des premières heures prônant le « *minimum indispensable* » ; cette opulence matérielle décontenance parfois au point de faire réagir la couche de population rencontrant des problèmes de logement.
- l'image du colombophile grattant en personne ses colombiers cohabite désormais avec celle de soigneurs attitrés ;
- la sportivité cache difficilement une jalousie sournoise, consciente ou non.



Pour rappel, « Coulon Futé » s'est contenté de rédiger les portraits d'intervenants et d'insérer des sous-titres.

Troisième témoignage : l'évolution future sera inévitable !

François & Lucien Charlet, leurs portraits.



Pour concilier ses obligations professionnelles dictées par un laboratoire provincial où il exerce la fonction de responsable sécurité et environnement depuis deux lustres, François Charlet, un trentenaire natif de Pecq, a constitué, avec son papa septuagénaire Lucien, le tandem « Charlet P/F » pour lui permettre de pratiquer la colombophilie dans sa région natale. Sa première licence remonte à l'année 2000. Ainsi, cet habitant de Noirchain en région montoise

se voit contraint d'effectuer, chaque semaine, plusieurs trajets pour gagner ses colombiers pecquois dont il a confié l'ensemble de la gestion quotidienne à son papa. Après quelques années de tâtonnement, le tandem, qui évolue essentiellement en vitesse et petit demi-fond dans le groupement Dottignies-Néchin, réalise des participations aux concours plus « sérieuses », selon ses dires, depuis deux-trois ans...



Leur ressenti à propos :

- **des lâchers.** « *Il faut épingler*, déclare François d'entrée de jeu, *la belle réussite du lâcher unique en vitesse et petit demi-fond dans le Tournaisis. Le fait de lâcher un plus gros contingent est intéressant pour nos jeunes. Il constitue une meilleure préparation avant de les lancer dans les nationaux. Je pense que le pourcentage de pertes aux concours n'a pas été plus important que lors des lâchers séparés. Cette année, poursuit-il, les lâchers, au niveau local, se sont bien déroulés. Il faut dire que le beau temps a facilité les décisions à prendre. Il n'est jamais évident d'arrêter ces dernières. Mais parfois j'avoue ne pas les comprendre. Des photos ou des vidéos des lâchers pourraient être réalisées comme cela se fait déjà pour certaines sociétés. Après tout, nous sommes à l'heure de l'informatisation.* »
- **de l'itinéraire.** « *Le programme est bien réparti, enchaîne-t-il. Le petit demi-fond et la vitesse sont présents quasiment chaque semaine, ce qui permet de satisfaire le plus grand nombre d'amateurs. La répartition entre les Pont et Ecoen de vitesse, les Toury et Orléans de petit demi-fond semble contenter tout le monde. Les entraînements en*



« Les amateurs parlent... aux amateurs ! »

François & Lucien Charlet (Pecq) & André Steenhaut (Bassilly)

semaine sont à conserver selon moi car ils offrent la possibilité d'une « sortie » supplémentaire en cas de mauvaises conditions pendant le week-end. Pour la petite vitesse, insiste-t-il, il est primordial de conserver l'étape de Péronne. Cette étape, en dessous des 100 kilomètres, est essentielle pour lancer les jeunes sans expérience. Noyon représente une distance initiale trop longue. De plus, elle est située trop à l'Est pour des pigeonneaux ce qui s'apparente à une mauvaise ligne de vol. N'ayant pas, cette année, participé à Maissemy, je ne sais pas s'il y a eu des pertes, mais, de mon côté, je n'entends pas que du bien de cette étape. Les fortes chaleurs et les vents d'est n'ont, de manière générale, pas trop influencé les concours sur les courtes distances. ».

- **des rayons.** *« Les rayons actuels, annonce-t-il, semblent contenter la majorité des amateurs. Je trouve qu'il existe une bonne répartition entre Néchin-Dottignies, Tournai et les sociétés de l'avant (« Coulon Futé » : celles d'Antoing, Froidmont, Guignies, Péronnes et Taintignies). Maintenant, il faudra voir si passent les articles du règlement relatifs aux « trois communes » en vitesse et celles qualifiées de « blanches ». Si c'est le cas, le règlement sera-t-il appliqué à la lettre ou y aura-t-il des aménagements ? Je peux comprendre que certains amateurs craignent cette nouvelle réglementation. En effet, argumente-t-il, quand on étudie les résultats présentés par « Coulon Futé », on voit clairement que c'est la société de Tournai qui clôture en premier la plupart du temps. Ces éléments sont nuancés par le fait que les sociétés de l'avant sont les seules à inclure les entraînements dans les concours. Mais ces résultats doivent, selon moi, être étudiés lors de l'établissement des « trois communes » si des aménagements sont autorisés par rapport aux règlements de l'EPR version 2019. Néanmoins, une évolution vers de plus grands rayons est inévitable dans le futur car le nombre d'amateurs est en constante régression. Personnellement, conclut-il, les rayons de vitesse et de petit demi-fond établis en 2018 me conviennent. ».*

François Charlet clôture son analyse par trois suggestions pour 2019 à savoir :

- **Editer un résultat général** *« En plus des résultats locaux, suggère-t-il, éditer un général en vitesse et petit demi-fond permettra, à mon avis, de contenter un maximum d'amateurs. Ceux qui souhaitent jouer les championnats disposeront de résultats avec de plus gros contingents, ceux qui ne désirent pas changer le système se pencheront sur les résultats locaux. Nous réalisons déjà, à ma grande satisfaction, un lâcher général, pourquoi ne pas établir un résultat général ? ».*
- **Présentation du nouveau règlement par les mandataires.** *« Des changements se profilent, enchaîne-t-il, mais cela reste flou. Je pense qu'une présentation à l'ensemble des amateurs est importante. Elle permettrait à ceux-ci d'exprimer leurs craintes et de poser des questions précises. ».*
- **Une obligation.** *Si l'article des « trois communes », dit-il comme conclusion, est mis en application, une solution serait d'obliger chaque amateur à enloger toute la saison dans le même local. Ce dernier serait, par exemple, celui où il a enlogé le premier concours. Ainsi, cela évitera aux colonies les mieux placées de jouer systématiquement avec le vent. Je trouve ce système plus équitable pour tout le monde. ».*



Quatrième témoignage : vivre avec son temps !

André Steenhaut, son portrait. Adepte des plus longues distances qui lui sourient,



André Steenhaut, président de la société de Silly, occupe également le fauteuil présidentiel de deux ententes. En effet, il veille, depuis deux ans, aux intérêts du « *Renouveau* » en vitesse et de « *L'Avenir* » en petit demi-fond qui sont deux groupements « *jumeaux* » constitués par les mêmes sociétés, sept en l'occurrence. Le bénévolat se raréfiant, le cumul de mandats devient parfois une panacée dans le milieu colombophile.

Le citoyen de Bassilly, section de la commune de Silly, cultive l'originalité en ce sens qu'il « *anime* » des sociétés provenant

d'horizons différents même si Blaugies, Braine-le-Comte, Ghlin, Herchies, Masnuy, Silly et Soignies relèvent du Hainaut. De plus, en 2017, le Brabant wallon était également de la partie avec la présence de Nivelles. C'est dire si notre quatrième « témoin » n'est pas indifférent à l'art du consensus.



Son ressenti exclusivement sportif à propos :

- **du « Renouveau ».** « *Un sentiment de satisfaction générale, s'empresse-t-il de reconnaître, prévaut au sein du groupement de vitesse. La lâcher convient, les contingents sont importants. Cependant, des considérations sportives doivent être constatées, analysées, argumentées et comprises. La répartition des prix diffère selon les régions de la zone de participation de l'entente caractérisée par sa profondeur. (« Coulon Futé » : 138 communes). D'une manière générale, argumente-t-il, suite aux conditions climatiques rencontrées, les courtes distances ont marqué de leur empreinte la saison. Point d'entrée en Belgique, le Borinage, pourvoyant de forts contingents émanant d'un « petit » territoire, a tiré profit de la concentration qu'il alimente. Ce qui signifie que l'arrière de l'entente devait composer avec des retours de pigeons solitaires luttant contre la masse. C'est la fatalité dictée par la loi du sport, la réalité du terrain.* ».
- **de « L'Avenir ».** « *Le constat est tout différent lorsque le domaine « transparisien » est abordé* », tient-il à préciser. *Il faut avant tout savoir que le groupement est partisan d'un « grand » lâcher. Certes des contacts ont été menés avec le Centre-Charleroi, mais en vain. Le Tournaisis, de son côté, ne s'est pas montré partie prenante d'un*



lâcher regroupant les contingents francophones du convoyeur. « Le point cardinal ouest fait peur! », ce préjugé est solidement enraciné dans les mentalités. Ainsi, enchaîne-t-il, la première expérience du lâcher instauré « Ouest – Ath - Avenir » n'a pas drainé les contingents que l'on était en droit d'escompter. Par manque de fréquentation, d'assiduité ? Par contre, pendant ce temps, les concours AWC, de leur côté, faisaient « recette » avec des participations conséquentes, ce qui laisse supposer que des colonies ont préféré passer directement de la vitesse au grand demi-fond régional, et ce au détriment du petit demi-fond. Dans un tout autre registre d'idée, il faut, pour éviter des « déserts » colombophiles, insiste-t-il, vivre avec son temps en modifiant certaines choses, en abandonnant notamment le recours à l'argument « de notre temps, cela a toujours été ainsi ! ». Certes, il y a cinquante ans, il existait des pigeonniers toutes les deux maisons, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Bref, la non-collaboration des extrêmes, Tournai et Charleroi en l'occurrence, n'a pas permis d'instaurer le lâcher tant demandé dans notre région. ».

Ces considérations n'empêchent pas André Steenhaut d'adopter une attitude prospective. « *En 2019, dit-il, cela va de soi que le Renouveau sera reconduit. Il accueillera dans son giron « Le Progrès » (Bierghes) qui, l'an dernier, avait obtenu, suite à une demande d'intégration très tardive, une fin de non-recevoir. Ce dernier participera au général tout en gardant son résultat local. « Le Renouveau » reste sur la même ligne de vol La reconduction est également acquise pour « L'Avenir ». Avec cependant des ajouts, précise-t-il, en perspective, différentes versions circulent toutefois pour l'instant. Je rêve qu'un jour, à l'insu de tout le monde et lors d'excellentes conditions, le convoyeur lâche simultanément tous les contingents. Quinze jours seraient ensuite accordés aux ententes... pour envoyer leurs conclusions. Il y aurait matière à discussion assurément. ».*

(A suivre...)

